

De : marie-noelle desille [REDACTED]
Envoyé : mardi 11 octobre 2022 21:36
À : Services Techniques <Servicestechniques@ville-lerheu.fr>
Objet : enquête publique

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE COMISSAIRE ENQUETEUR

Enquête publique : MISE EN CONCORDANCE DES CAHIERS DES CHARGES

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis habitante au quartier Les landes d'apigné au Rheu.
Je souhaite consigner mes observations concernant l'enquête publique pour la mise en concordance de 4 cahiers des charges de lotissement.

Habitante depuis 2 ans, j'ai choisi ce quartier pour sa configuration et sa qualité de vie, du fait que ce soit un lotissement et pensant que dans les lotissements il n'est pas possible de construire des immeubles, d'où ma grande frayeur à ce jour.

J'habite rue des pins et mon lotissement est soumis à un CAHIER des CHARGES Lotissement numéro 2. ainsi qu'aux directives du PLUi de RENNES METROPOLE relatif à notre zone. Zone UEc.

Mes questionnements :

Que dit le PLUI actuel ?

La commune souhaite densifier la population, a-t-elle le projet de dénaturer notre lotissement et de permettre la construction d'immeuble dans mon lotissement ?

Lors des dernières élections, j'ai voté pour Mickaël Bouloux pour son engagement pour l'écologie.

La canicule de l'été dernier à pousser à réfléchir sur le fait de végétaliser les villes et non les bétonner.

Ces projets de densification ne correspondent pas du tout à des projets écologiques , bien au contraire.

Qu'en est il de l'engagement écologique de la ville ?

Nos rues ne peuvent pas accepter des stationnements pour d'autres voitures, vu que les trottoirs sont déjà inaccessibles pour les piétons.

Une densification me parait inconvenante pour tout piéton du quartier.

Les bus sont tellement bondées en heure de pointe que des personnes tombent dans les pommes, j'en ai secouru une et j'ai failli moi même faire des malaises.

Ne pensez vous pas que densifier le quartier n'est pas approprié pour les bus déjà saturé en heure de pointe ?

La commune peut elle développer sa remarque ? : "Exclusivement pavillonnaire, ce lotissement, dans sa conception, est aujourd'hui considéré comme facteur d'étalement urbain et de gaspillage des ressources foncières" !

N'y a t-il pas des zones sans habitation à faire développer plutôt que de surpeupler un quartier déjà rempli ?

La priorité pour tout être humain est de préserver la planète, pas de l'anéantir, les projets de densifications ne représente pas les valeurs de la personne qui a été élu comme maire au rheu.

Nos jardins sont les poumons de notre quartier, je suis dévastée à l'idée que certain pourrait être remplacés par des immeubles, sans compter le vis à vis que personne ne souhaiterait.

Je serai présente le 19 octobre.

Merci d'avance pour les réponses à mes questionnements.

Cordialement.

Marie-Noëlle Désille
28 rue des Pins
35650 LE RHEU

